

COMMUNE DE CHENS SUR LEMAN
Haute Savoie



Chens sur Léman, le 29/01/2026

MUNICIPAL- N° 15/2026

Mairie
74140 CHENS SUR LEMAN
Tél : 04 50 94 04 23
accueil@chenssurlleman.fr

Heures d'ouverture au public :
Lundi-Mardi-Vendredi : 8h -11h 30 / 15 h – 18 h
Jeudi 8 h – 11 h 30 / Mercredi 9 h – 12 h
1er Samedi du mois 9 h – 12 h

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION OCCUPATION DOMAINE PUBLIC
MANIFESTATION « APRÈS-MIDI JEUX » DE CMes Loisirs

Le Maire de CHENS SUR LEMAN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-2 aux pouvoirs généraux du maire,

Vu le code général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la demande déposée par Mme LAFFONT Valéria, coordinatrice pôle famille CMes Loisirs de Chens-sur-Léman, afin d'organiser un « après-midi jeux » dans le parc public des Chênettes, le samedi 21 mars 2026.

Considérant qu'il y a lieu de donner une suite favorable à cette requête ;

ARRETE

Art. 1 : Le samedi 21 mars 2026 sera organiser un « après-midi jeux » dans le parc public des Chênettes de 14h00 à 18 h 30.

Art. 2 : Pendant la durée de la manifestation, les enfants seront sous la responsabilité parentale.

Art. 3 : L'organisateur sera tenu responsable de tous dommages ou accidents pouvant survenir à l'occasion de cette opération.

Art. 4 : L'association CMes Loisirs sera tenue de garder les lieux en parfait état pendant l'évènement et de les restituer dans leur état de propreté initial après la manifestation.

Art. 5 : Le niveau sonore de l'animation devra être réglé de manière à n'apporter aucune gêne excessive aux riverains, ni d'effets sur la santé des personnes exposées et en fonction de la réglementation en vigueur (voisinage, animateurs...).

Art. 6 : La sécurité sera sous la responsabilité de l'organisateur de la manifestation : Mme LAFFONT Valéria, coordinatrice pôle famille de CMes Loisirs.

Art. 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme LAFFONT Valéria, coordinatrice pôle famille de CMes Loisirs.
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Douvaine.
- M le responsable des services techniques de Chens-sur-Léman.
- Le service de la police municipale de Chens-sur-Léman

Le Maire,
Pascale MORIAUD

